

1. Mise en contexte et présentation de Kéroul

- Fréquentation accrue des réseaux cyclables et multiplication des usages : loisir, tourisme, mobilité active, sport.
- L'accessibilité = inclusion, confort, sécurité, usage élargi pour tous. Ce qui est accessible est bon pour tout le monde.
- Constats du sondage Kéroul/Léger Marketing 2025 : difficulté de se déplacer au Québec, désir d'autonomie, manque d'informations.
- Kéroul : expert reconnu en accessibilité touristique et culturelle au Québec.
 - Mission : rendre lieux, activités et expériences accessibles aux personnes en situation de handicap.
 - Rôles : accompagnement, évaluation, sensibilisation.
 - Gestion du programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET) : subventions pour les infrastructures et le matériel adapté.

2. Qui fréquente les réseaux cyclables aujourd'hui?

- Utilisateurs variés : vélos standards, tricycles, tandem, vélos à main, quadricycles, fauteuils roulants, triporteurs/quadiporteurs.
- L'accessibilité universelle est une approche de santé publique (INSPQ, OPHQ).
- Les équipements influencent les besoins :
 - Largeur, stabilité, rayon de virage, traction, revêtement, hauteur des éléments interactifs.
- Ce que cela implique :
 - Prévisibilité du parcours, espace suffisant, gestion des vitesses, cohabitation, confort et sécurité selon le rythme de chacun.

3. Ce qu'on observe sur le terrain

- Pistes utilisées comme corridors multifonctionnels : course, patins, fauteuils, vélos adaptés quadriporteur.
- Variabilité des revêtements (asphalte, poussière de pierre), largeurs, pentes, virages.
- Information en amont souvent insuffisante.
- Infrastructures adéquates pour plusieurs, mais certains profils rencontrent des défis.
- Les usages évoluent plus vite que les critères de conception et la signalisation.

4. Bonnes pratiques et exemples inspirants

4.1 Miser sur la cohabitation

- Règles simples : respect du rythme, prévisibilité, courtoisie.
- Importance du code de conduite et de la communication.
- Exemple : identification des cyclistes malentendants → conseils de sécurité (visibilité, signaux manuels, distance).

4.2 Penser l'aménagement pour la diversité

- Caractéristiques d'un parcours accessible :
 - Surface ferme, stable, non glissante.
 - Largeur minimale : 90 cm (idéal plus).
 - Pente douce (idéal <5-8 % selon usage).
 - Absence d'obstacles (>1 cm est problématique).
 - Signalisation contrastée, lisible, visible, universelle.
 - Éclairage dans zones à risque.
- Enjeux : chicanes, rétrécissements, intersections, variations de revêtement.
- Services essentiels : haltes accessibles, toilettes adaptées, aires de repos, stationnements, belvédères, abreuvoir, stations de réparation accessibles.
- Gestion des risques spécifique et mesures d'urgences

4.3 Informer pour mieux planifier

- Levier majeur : fournir les informations en amont (pentes, surfaces, distance, stationnement, services).
- Importance de la signalisation : affichage clair sur place et en ligne.

5. Conclusion

- Les usages se diversifient : adapter les infrastructures revient à suivre l'évolution des besoins réels.
- L'accessibilité peut se développer progressivement, lors des réaménagements, de l'entretien ou des nouveaux projets.
- Bénéfices : sécurité, performance, durabilité du réseau cyclable.
- Un réseau accessible = un réseau plus inclusif pour tous, essentiel avec le vieillissement de la population.
- Le vélo contribue au maintien des liens sociaux, à la santé, à l'autonomie des aînés et des personnes à mobilité réduite.
- Kéroul peut accompagner : évaluations, grilles, formations, parcours exploratoires, appui aux municipalités, programme de subventions (PAET).